



ARNEX-SUR-ORBE

Autorisation de permis de construire par dispense d'enquête publique (selon les art. 111 LATC et 72d.RLATC)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons que la Municipalité, dans sa séance du 23 novembre dernier, a autorisé Monsieur Yvan Monnier à la pose d'une terrasse en bois sur pilotis sur le côté de sa piscine située sur la parcelle n°654, de dimension 2 à 3.5m de largeur sur 6 m de longueur,
Selon le croquis ci-dessous :



Les éventuelles remarques ou observations peuvent être adressées par courrier ou courriel au bureau communal, jusqu'au 20 décembre 2020.

La secrétaire

1^{er} décembre 2020